

École St-Jean-Baptiste



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Projet éducatif

Réalisé en Novembre 2004

Corrigé en mai 2006



Une école et son quartier

L'école St-Jean-Baptiste est située à proximité du centre ville de St-Jérôme. Construite en 1924 (agrandie en 1952), elle est dans une zone géographique où il y a beaucoup de changements : de nouveaux arrivants s'installent et d'autres quittent. Le lien de l'école St-Jean-Baptiste avec sa communauté est donc essentiel.

L'école accueille près de 340 élèves de la maternelle à la sixième année. Nous accueillons une classe de socialisation dont les élèves proviennent des autres écoles de la commission scolaire.

L'équipe-école dynamique croit en la réussite de tous les élèves et a comme priorité leur bonheur scolaire. Elle est composée de 16 titulaires, 4 spécialistes, 2 orthopédagogues, des professionnels, 2 techniciens en éducation spécialisée, une secrétaire, un concierge, un service de garde qui reçoit 100 élèves et une direction qui tous ensemble s'assurent que les élèves reçoivent des services de qualité.

Une collaboration active est établie entre l'école et les organismes du milieu, notamment le CLSC, afin de rendre les meilleurs services aux élèves. Notre club des petits déjeuners a été reconnu à l'échelle provinciale (prix Orchidée) pour son originalité et son esprit familial.

La démarche de révision du projet éducatif en est une collective avec les membres enseignants et en lien étroit avec le conseil d'établissement.

Depuis plusieurs années les parents collaborent avec l'équipe-école à la mise en place d'un projet éducatif rassembleur. Nous voulons construire une école où les enfants seront heureux d'y venir et où ils grandiront selon leur capacité.

À l'école St-Jean-Baptiste, il y a plus ... Plus que la mission de l'école québécoise du ministère. Il y a des adultes engagés, passionnés et des élèves actifs, très curieux et dynamiques. Vous trouverez dans le texte qui suit les éléments propres à l'école St-Jean-Baptiste pour bonifier la mission générale du ministère et pour compléter les axes d'interventions de notre commission scolaire de la Rivière-du-Nord: qualité de l'enseignement, évaluation au service des apprentissages, intervention éducative et encadrement dynamique des élèves, partenariat avec la communauté et école orientante.



Notre conception de notre mission

De façon plus précise, nous voulons apporter à chaque élève des outils et des stratégies afin de développer toutes ses compétences. Par des apprentissages significatifs et des projets à son niveau, nous voulons l'amener à développer une

confiance en lui et une estime de soi assez forte pour qu'il devienne un adulte équilibré, confiant, autonome et responsable. De par son instruction, sa socialisation et sa qualification, il en fera bénéficier la société.

Pour atteindre notre mission nous privilégions une pédagogie différenciée, en tenant compte des intérêts et talents des élèves. Une pédagogie où la valorisation est omniprésente. Nous nous engageons à développer chez eux les valeurs rassemblantes parce que nous y croyons et qu'elles nous touchent autant que les enfants. Voici les valeurs rassemblantes :

Bien-être et respect
Autonomie et responsabilité
Tolérance et coopération



Bien-être

Le fait d'être bien, satisfait dans ses besoins, ou exempt de besoin, d'inquiétude. Sentiment agréable qui en résulte.

Respect

Sentiment qui porte à traiter (quelqu'un ou quelque chose) avec de grands égards, à ne pas porter atteinte à quelqu'un ou à quelque chose.

Autonomie

Indépendance, possibilité de décider, pour un individu, par rapport à un pouvoir central, à une hiérarchie, à une autorité.

Responsabilité

(droit) Capacité de prendre une décision sans en référer préalablement à une autorité supérieure. Obligation de réparer une faute, de remplir une charge, un engagement.

Tolérance

Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de pensée ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même.

Coopération

Action d'agir conjointement avec quelqu'un, collaboration.

Nos orientations générales

Un projet éducatif s'assure que les interventions éducatives respectent la cohérence entre les gestes quotidiens et les conceptions/valeurs des orientations éducatives.

Développer un projet éducatif, c'est développer un projet qui permet d'être attentif aux gestes qu'on pose quotidiennement pour rendre cohérentes toutes interventions éducatives.

Sa finalité: (Loi sur l'Instruction Publique, art. 36 et art. 37)

Le projet éducatif contiendra les orientations propres à l'école et les objectifs que celle-ci se sera fixés pour améliorer la réussite des élèves (art.37, al.1). Il devra faire l'objet d'une évaluation périodique (art. 36.1). Les objectifs devront être déterminés de façon à permettre d'évaluer les progrès réalisés. Le projet éducatif pourra aussi inclure des actions favorisant la valorisation de ces orientations et leur intégration à la vie de l'école (art.37, al.1).

« L'école (art.36) a pour mission, dans le respect de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et réussir un parcours scolaire. »

Voici nos orientations.

Afin de perpétuer l'héritage de notre langue et considérant que c'est notre priorité dans l'enseignement;

l'école doit développer, chez l'élève, des compétences liées à la maîtrise de la langue française.

Pour donner une motivation à chaque élève, pour le rendre heureux de venir à l'école et pour éveiller sa curiosité ainsi que son intérêt;

l'école doit développer, chez l'élève, le goût d'apprendre, d'explorer et de découvrir.

Considérant que nous voulons former des élèves autonomes et responsables;

l'école doit apprendre à l'élève à se donner des méthodes de travail efficaces tout en réfléchissant sur la façon dont il apprend.

Considérant que le pourcentage de réussite global de nos élèves est toujours une préoccupation;

l'école doit favoriser la réussite scolaire par un soutien des apprentissages adapté à la situation de l'élève. (C'est le programme de soutien visant à assurer des conditions propices à l'apprentissage.)

Afin de rendre significatif les apprentissages nous favorisons l'implication de l'ensemble des membres du milieu scolaire à intégrer l'information et l'orientation scolaire à leurs activités.

l'école doit établir un service d'aide à l'élève visant l'accompagnement dans sa démarche d'orientation scolaire ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre.

Étant donné notre souci de bien évaluer nos élèves;

L'école doit s'assurer que l'évaluation des apprentissages de l'élève lui rende justice en reflétant l'état de développement de ses compétences.

Parce que nous sommes dans une démarche de résolution pacifique des conflits, nous voulons diminuer le niveau de violence verbale et physique. Pour transmettre nos valeurs de bien-être, de respect, de coopération et de tolérance;

L'école doit favoriser la coopération, l'entraide, le travail d'équipe en harmonie et la résolution pacifique des conflits. (C'est le programme de vie scolaire qui vise le développement de l'autonomie, du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à sa communauté.)

Étant école en santé depuis 1996 et faisant partie du regroupement des écoles primaires de St-Jérôme en santé depuis 2002, nous responsabilisons les élèves à une meilleure santé physique et mentale.

L'école doit développer les services de promotion et de prévention visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent positivement sa santé et son bien-être.



Nos actions quotidiennes

Pour respecter toutes nos orientations dans la vie quotidienne de l'école, l'équipe-école s'est fixée les objectifs que voici :

- Promouvoir la lecture.
- Multiplier et diversifier les pratiques d'écriture.

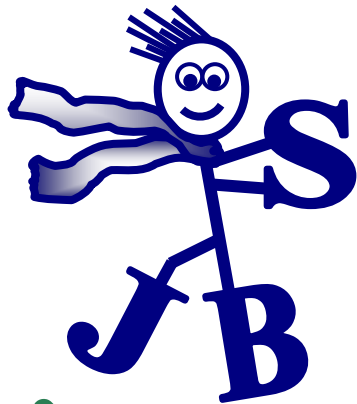


- Diversifier les approches pédagogiques.
- Enseigner des méthodes de travail aux élèves.
- Permettre à l'élève de mieux se connaître comme apprenant.
- Favoriser l'accès de l'élève à une alimentation saine et équilibrée.
- Mise en place de moments propices à la réalisation d'activité physique à l'intérieur ou à l'extérieur de la grille horaire.
- Offrir à l'élève des activités en lien avec le volet des « écoles de St-Jérôme en santé » touchant les domaines de la santé physique et mentale.
- Améliorer la circulation de l'information entre les intervenants de l'élève.
- Favoriser l'égalité des chances de réussite pour les élèves en difficulté en assurant les services appropriés.
- Mettre les élèves en contact avec des milieux de travail.
- Développer des techniques d'évaluation en cours d'apprentissage.
- Développer nos normes et modalités d'évaluation.
- Favoriser et valoriser l'entraide, le bénévolat, la coopération et l'action communautaire.
- Impliquer les élèves dans le processus de décision de l'école et de la classe.
- Offrir aux élèves un environnement socialisant lors des récréations.
- Appliquer le programme « Vers le pacifique ».

Mot de la fin

L'équipe dynamique de l'école St-Jean-Baptiste croit que la réussite scolaire passe par la motivation. Pour aider nos élèves à cheminer dans leur parcours scolaire, nous cherchons à leur présenter des activités significatives et basées sur leurs intérêts. Par leur implication dans leurs apprentissages, ils apprendront à se connaître et à

reconnaître toutes leurs forces et leurs capacités. À l'école St-Jean-Baptiste, les élèves sont au centre de nos préoccupations.



Suivez l'école St-Jean-Baptiste, vous aurez une meilleure piste